

# LE MOT DU MAIRE



M. le Maire Philippe FOURCADE

Des événements d'une ampleur incommensurable viennent de nous frapper, nous avons vécu notre 11 Septembre Français.

Je m'associe à la peine de toutes les familles frappées par cet horrible attentat, en les assurant de toute ma compassion. Je tiens également à assurer de tout mon soutien toutes les forces d'intervention qui ont su gérer cette situation.

Après la Peur, l'horreur, la douleur, le temps est venu de réagir comme « un seul homme », comme notre Pays a écrit son histoire.

**Liberté Egalité Fraternité**, ce triptyque sur lequel notre République s'est bâtie doit être mis en avant à la face du Monde.

Notre pays terre des libertés, de la démocratie et de l'art de vivre à la française a de la place pour tout le monde à condition de respecter les femmes, les hommes et les lois qui le composent.

Les technocrates de Bruxelles, nous ont fait perdre notre identité, on peut cultiver nos différences tout en s'inscrivant dans une démarche commune. Cela s'appelle la performance de l'efficience.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de politique mais de respect du mode sociétal de chaque pays d'accueil. Pour cela il est bien évident que « l'espace Schengen » doit disparaître. Rétablissons nos frontières, la libre circulation des personnes est importante mais il est aussi très important de savoir qui rentre et qui sort de notre pays.

Notre histoire nous lie à nos colonies, mais beaucoup de temps est passé depuis, regardons, réadaptions, enfin réagissons, il est important de faire comprendre à nos gouvernements que le passé est le passé et que notre peuple veut désormais vivre son présent pour assurer son avenir.

Soyons fermes avec nos ennemis, sachons éradiquer toutes les formes de communautarisme, aucune zone de non droit, il y a une culture française, des lois françaises, un seul et même territoire : La FRANCE.

Les personnes qui y sont nées, comme celles qui ont choisies d'y vivre doivent obligatoirement s'y conformer. **Il en va de notre Avenir !!!**

Je tiens tout particulièrement à saluer la force et le courage des sapeurs-pompiers et de l'ensemble des personnels hospitaliers, pour leur engagement durant cette nuit d'horreur qui l'a été pour eux aussi. Leur engagement dépasse le devoir et la mission.

Je vous assure que notre commune, en relation permanente avec les services de Préfecture, a mis en œuvre tous les moyens et dispositions nécessaires afin d'assurer votre sécurité. Nous devons continuer de vivre normalement, mettre en place toutes les manifestations prévues. Le plan Vigipirate renforcé est rétabli devant nos écoles et tous les établissements publics.

Nous ne plierons pas sous la peur et la menace, notre ville continuera à vivre normalement en renforçant notre vigilance.

## SOYONS FORTS, UNIS ET COURAGEUX !

Philippe FOURCADE.

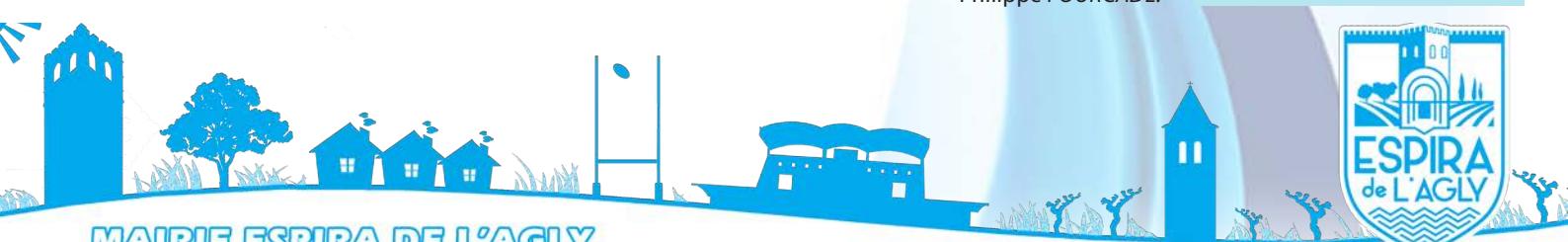


## DANS CE NUMÉRO

- 1** ÉDITO DU MAIRE
- 1** FLASH INFO
- 2** TRAVAUX
- 2** MUTUELLE DE VILLAGE
- 2** SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES
- 2** EXERCICE PPMS ET PCS
- 2** COORDONNÉES ET ADRESSES EMAILS DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 3** RÉUNION IRTS
- 3** LES FRANCAS
- 3** L'ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL
- 3** LES BÉBÉS LECTEURS
- 3** LE S.I.S.T.
- 3** UN ARBRE POUR LE CLIMAT
- 4** OBJECTIF ZÉOPHYTO
- 4** TRANSFORMATION DE PERPIGNAN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION EN COMMUNAUTÉ URBAINE
- 4** TÉLÉTHON

## FLASH INFO

- Retrouvez l'actualité de la commune sur la page officielle **“Ville d'Espira de l'Aglly - Hotel de Ville”** sur Facebook.
- Cérémonie du 5 Décembre : Rassemblement à 10h45 Place du Docteur JAUPART.



## TRAVAUX

Pour cette année 2015, nous avons engagé différents travaux sur notre commune. Certains dans le calendrier prévu, d'autres dont les études sont lancées cette année, ne débuteront qu'en 2016.

- Le Square Sainte Marie: Cette magnifique réalisation est destinée à mettre en valeur notre centre-ville et notre patrimoine. Quelques petits travaux sont encore à réaliser avant son inauguration courant décembre.

- Démolition et aménagement Rue du 4 septembre: La création d'une nouvelle rue qui a débuté par la démolition de la « Maison Lajarrige servira à désenclaver le quartier "Can d'en Roque" et la rue Charras. L'année prochaine nous réaliserons la fin des travaux sur ce secteur, par la création d'un parking d'une contenance de 90 places. Tous ces aménagements nous permettront d'améliorer la circulation et le stationnement en centre urbain.

Une réunion publique d'information sur cette nouvelle réalisation aura lieu dans les prochaines semaines afin de vous présenter le projet. Le service urbanisme est en contact avec les propriétaires riverains, afin de les informer sur les travaux prévus pour les aider à se mettre en conformité avec le projet de parking.

- L'aménagement des accotements de la rue de Cases de pêne, afin de circuler sur cette voie intracommunautaire de façon plus sécuritaire. L'année prochaine sera réalisé, un boulevard structurant sur cette voie, qui partira du rond-point de la 117 pour terminer à l'angle de la rue Thiers. Tous ces travaux font partie de la programmation faite avec les services de PMCA. Là aussi, le moment venu, nous vous ferons une présentation publique du projet.

- L'opération « Les Amandiers » lotissement communal de 19 parcelles: Cette réalisation permettra à nos jeunes du village d'accéder à la propriété, puisque la fourchette de prix de vente varie entre 175 et 210 euros TTC le M2. Afin de favoriser nos administrés nous avons limité la publicité de cette opération au périmètre communal et c'est avec plaisir que nous pouvons constater aujourd'hui que la totalité des parcelles sont retenues. L'excédent net prévu pour notre budget communal de 500.000 € sera largement réalisé, il faudra ajouter à cela toute la fiscalité dynamique afférente.

Il faut se féliciter de cette réussite. Cette manne financière nous permettra de réaliser chaque année les investissements défaillants et/ou nécessaires comme nous vous l'avions promis.

Tous les ans, nous avons prévus de réhabiliter la voirie du village (vieux centre). Cette programmation devait commencer par les travaux sur : la Place de la République, la Place de l'abbaye et la rue Renan.

Les services de PMCA ayant du retard sur les divers travaux de réseaux sous la voirie et compte tenu de la programmation des animations de Noël, ce chantier sera décalé au début d'année 2016.

Philippe FOURCADE.

## MUTUELLE DE VILLAGE

Nous constatons que des personnes de tout âge renoncent à se soigner, soit parce qu'elles sont mal couvertes par leur complémentaire santé, soit parce qu'elles ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour adhérer à une mutuelle. Nous n'avons qu'un seul objectif, faciliter la vie de nos administrés. C'est pourquoi, nous avons décidé de créer une mutuelle au village.

Une réunion publique et des permanences se sont déjà tenues en juin 2015 et ont permis à des personnes de demander des renseignements et de s'inscrire. Désormais c'est à vous de faire la démarche en contactant :

### LA MUTUELLE CATALANE

20, avenue de Grande Bretagne - 66029 PERPIGNAN CEDEX 9

Tél. : 04.68.34.45.66 ou 04.68.34.55.57

[contact@mutuelle-catalane.com](mailto:contact@mutuelle-catalane.com) - [www.mutuelle-catalane.com](http://www.mutuelle-catalane.com)

Un conseiller vous recevra pour étudier la proposition la mieux adaptée. Cela ne vous engage en rien et vous permettra de comparer avec votre mutuelle ou pour les personnes n'ayant pas de mutuelle de bénéficier d'un tarif intéressant.

## SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



### POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement
- Organisation d'exercices de sécurité

### LES BONS RÉFLEXES

- Éviter les attroupements devant l'établissement
- Signaler tout comportement ou objet suspect
- Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

### SONT AUTORISÉS

- Les sorties scolaires régulières et occasionnelles
- Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
- Les voyages scolaires hors île-de-France sous réserve de l'avis du Recteur

Consignes applicables en date du 23 novembre 2015



## EXERCICE PPMS ET PCS

Le 5 novembre, les écoles publiques ont participé au Plan Particulier de Mise en Sûreté sur proposition de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Cet exercice planifié une fois par an a pour but de préparer enseignants et enfants à une mise en situation face aux risques majeurs tels que les inondations qui étaient le thème proposé par les services préfectoraux cette année.

De ce fait notre commune a pris la décision avec acceptation des directrices de coupler cet exercice à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

L'évacuation des élèves s'est effectuée en zone protégée à la salle Cayrol avec installation de la cellule de crise pour une meilleure mise en situation proche du réel.



## COORDONNÉES

27, RUE DU 4 SEPTEMBRE  
ESPIRA DE L'AGLY (66600)

Standard : 04.68.64.17.53

Fax : 04.68.64.05.34

[WWW.ESPIRA.COM](http://WWW.ESPIRA.COM)

## ADRESSES EMAILS DES SERVICES

[contact@espira.com](mailto:contact@espira.com)

dgs.espira.agly@orange.fr  
comptabilité.espira@orange.fr  
technique.espira@orange.fr  
animation.espira@orange.fr  
communication.espira@orange.fr  
urbanisme.espira@orange.fr  
etatcivil.espira@orange.fr  
rh.espira@orange.fr  
pm.espira@orange.fr  
elections.espira@orange.fr  
ecoles.espira@orange.fr  
sg.espira@orange.fr

## INFOS ASSISTANTES MATERNELLES – RÉUNION IRTS (Institut Régional du Travail Social)

Madame BODARD, chargée de développer la formation continue des assistantes maternelles dans les Pyrénées-Orientales via l'IRTS (Institut Régional du Travail Social), propose de venir rencontrer les assistantes maternelles de la commune **le mardi 8 décembre à 20H à la salle du Raparou.**

Au cours de cette réunion, Madame Bodard présentera le catalogue avec les différents modules et les modalités pour accéder à ces formations (simplification administrative et prise en charge totale du financement).

A noter que les formations peuvent être dispensées sur la commune en fonction du nombre de participants et sur des horaires compatibles avec votre planning de travail.

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

**Les FRANCAS, association retenue dans le cadre d'une délégation de service public ont démarré leur prestation le 02/11/2015 pour assurer la continuité des accueils et des nouvelles activités périscolaires sous la forme d'un centre de loisir associé à l'école.**

**La Directrice, Lisa Pujol se tient à la disposition des parents pour toute information concernant le fonctionnement de cette structure au 35, rue du 4 Septembre.**

**Tél. : 06.13.74.27.94 Mail : cve.espira.agly@gmail.com**

## BÉBÉS LECTEURS

2 séances bébés lecteurs ont eu lieu en octobre et novembre, animées par Josy, Christine, Gwendaline et Lydie, bénévoles à la bibliothèque municipale.

Ces séances ont été fortement appréciées par les enfants et leurs accompagnants qui se sont donnés rendez vous pour une **prochaine rencontre le 17 décembre** pour de nouvelles aventures à travers les histoires, les contes, la musique...

## LE SIST

Le SIST a proposé à ses adhérents un menu Toques Blanches que les enfants ont pu apprécier en présence de Monsieur le Maire accompagné de la Commission des Ecoles.

Le SIST propose également des ateliers. L'atelier "petit déjeunons ensemble" a été demandé par 2 enseignantes du primaire. L'atelier "la chasse au gaspi" a été demandé par la responsable de la cantine primaire. Souhaitons que ces candidatures soient retenues et que ces actions pourront être mises en place.

## UN ARBRE POUR LE CLIMAT

**Notre commune se mobilise contre le réchauffement climatique !**



PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21·CMP11

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce geste symbolique en présence d'une classe de CM1 de l'Ecole Jean Alio. En plantant cet arbre, nous faisons un geste pour la nature et montrons que la protection de la biodiversité est au cœur de nos préoccupations, avec l'espérance de préserver la planète pour les générations à venir.

Nous avons choisi la date du 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, car célèbre est le dicton : « à la Sainte Catherine, tout bois prend racine » ! Cette journée permet n'importe quelle plantation sans risque et avec l'assurance d'une réussite parfaite.

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 se tiendra à Paris la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), qui devra aboutir à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est la 21e Conférence des parties, c'est-à-dire le rassemblement annuel de tous les pays désireux d'agir pour le climat. Chaque année, les participants de cette conférence se réunissent dans un pays différent pour décider des mesures à mettre en place, dans le but de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 °C. Cette convention reconnaît l'existence d'un changement climatique.

Dans le cadre de cet événement historique, la France, et derrière elle ses territoires, doivent montrer toute leur détermination à préserver notre planète. C'est pourquoi la LPO, la Fondation Yves Rocher - Institut de France et l'AMF invitent les municipalités françaises à manifester leur engagement en plantant un arbre pour le climat autour du 25 novembre 2015.

C'est bien entendu un symbole fort, aussi nous planterons un chêne.

Le chêne est force, sagesse et hospitalité;  
il représente la puissance et la longévité.

C'est sous un chêne, que Saint Louis rendait la Justice.

Ce familier de nos forêts et de nos ancêtres représente à lui seul l'attachement que nous avons à notre sylvie. Son port imposant, sa grande longévité (jusqu'à 2000 ans), sa large valeur d'usage, sa robustesse ont toujours captivé l'homme.





**Labellisation zérophyto :  
ESPIRA DE L'AGLY  
et 10 autres communes de  
Perpignan Méditerranée  
distinguées.**

**Jeudi 12 novembre 2015 à Canohès, Maguy FONTANEL 1ère adjointe, ainsi qu'Etienne ABELLANET responsable des services techniques, ont reçu le label « objectif zérophyto » pour la commune d'Espira de l'Agly. Remis par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), il récompense les engagements pris par la municipalité en matière de réduction de l'usage des pesticides pour le traitement de ses espaces publics. Fédérées par Perpignan Méditerranée, qui mène en la matière une politique ambitieuse sous l'impulsion de son vice-président délégué, Francis CLIQUE, 11 communes du territoire ont été distinguées au total parmi les 56 labellisées au plan régional.**

Visant l'exemplarité des collectivités locales, l'Aggo déploie depuis le début de l'année 2014 un programme appuyé par une charte intitulée : « objectif zéro phyto en 2018 sur nos espaces publics ».

Signataire de celle-ci et mobilisée autour de cette démarche, Espira de l'Agly a mis en place depuis le début du mois de novembre un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH).

Celui-ci permet, à travers un diagnostic précis des contraintes propres à la commune, de réorienter le fonctionnement des services techniques vers des méthodes d'entretien alternatives au désherbage chimique; il donne lieu à des aides financières et comprend également des actions de communication.

Cette démarche vise en particulier à préserver les ressources en eau potable. Implanté au milieu du stade municipal, le captage d'Espira de l'Agly fait ainsi partie des forages prioritaires pour lesquels Perpignan Méditerranée met en place une politique de protection à l'échelle intercommunale. En supprimant le recours aux pesticides pour le traitement de cet espace public, la municipalité montre ainsi l'exemple aux autres collectivités, aux jardiniers amateurs, aux agriculteurs également concernés et, pour nombre d'entre eux, déjà engagés.

Portant la mention « zéro phyto », le panneau remis aux élus et techniciens par la FREDON pourra être placé en entrée de village, attestant de cette mobilisation effective au service de la qualité de l'eau et de la protection de l'environnement.



Maguy FONTANEL - Francis CLIQUE - Etienne ABELLANET

## TRANSFORMATION DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN COMMUNAUTÉ URBAINE

Comme vous avez pu le lire dans la presse la transformation de PMCA en Communauté Urbaine avance à grands pas.

Quels vont-être les changements dans notre quotidien ?

Depuis de nombreuses années, les réformes et réorganisations territoriales se succèdent en faveur du regroupement des collectivités ou de leurs entités aux fins d'une meilleure répartition territoriale et de leurs compétences partagées. Le législateur a voulu mettre en avant l'intercommunalité comme vecteur d'économies d'échelles.

Malheureusement le législateur au fil des diverses lois a perdu de vue le bien fondé de la démarche initiale d'économie pour ne créer in fine qu'une charge supplémentaire.

L'élu que je suis, vous me l'avez suffisamment entendu dire, est avant tout un contribuable de ce fait mon implication n'aura de cesse que de trouver des organisations simples qui permettent des économies importantes tout en assurant le meilleur service.

Les compétences principales transférées sont :

LE VOIRIE en fonctionnement et investissement. Cette compétence sera transférée par une convention de gestion d'une durée de deux ans. Ce mode de gestion a été choisi afin de contrôler au mieux ce transfert et dans l'avenir permettre d'adapter les budgets le cas échéant.

A l'issue de cette période, cette compétence sera gérée par la communauté urbaine. Parallèlement à cela, la loi NOTRE prévoit le regroupement de communes par secteur, ce que nous pourrions appeler « les pôles de proximité ». Ce mode de gouvernance bien rodé dans le monde entrepreneurial devrait nous permettre une meilleure efficacité opérationnelle.

L'URBANISME, comme vous le savez, notre commune a un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document permet de définir toute l'instruction du droit des sols. Par ce changement et afin d'assurer une meilleure cohérence entre les communes, ce PLU sera transformé en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Dorénavant toutes les instructions feront référence à ce nouveau document. Pour une meilleure transparence, là encore il est souhaitable que les communes se rapprochent en secteur. Notre commune s'inscrira dans cette démarche, tout en conservant son orientation personnelle sur son urbanisation.

Philippe FOURCADE.

## TÉLÉTHON 2015

“LES TRÉTEAUX DE L'AGLY” ouvrent le bal vendredi 27 novembre à 17h à la salle Joan Cayrol avec un spectacle.

Puis c'est au tour de la rifle du 3ème age le mardi 01 décembre à 14h, toujours à la salle Joan Cayrol, suivie du concours de belote le mercredi 2 décembre à 20h30 au café l'É'TALON.

SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2015 :

\*Petit Déj'dès 7h30 à la salle du Raparou.

\*Lavage de voiture à partir de 9h au chemin d'Estagel.

\*Animations culturelles et sportives, expo/vente, jambon à peser, toute la journée à la salle de Boxe/Judo, salle de Danse et cantine municipale.

\*Tirage de la tombola aux alentours de 18h. **Très nombreux lots !**

